



Doublage collé- 1x Doublissimo® BA 13 PV 3.15 - 13+100- 4m- lambda 0,032- R 3,15 m2.k/w- Support Béton

Description

Les complexes de doublage thermo-acoustiques de la gamme Doublissimo® se présentent sous forme de panneaux. Ils sont constitués de plaques de plâtre Placo® standard ou techniques collées sur un panneau de polystyrène expansé (PSE) graphité et élastifié de conductivité thermique = 0,032 ou 0,030 W/m.K (gris). Cette solution, constituée de plaque Doublissimo® BA 13 PV est destinée à un complément d'isolation et est munie d'un film pare-vapeur, à haute résistance à la diffusion de la vapeur d'eau. Ce complexe a une réaction au feu B-s1, d0, d' une conductivité thermique de 32 mW/m.K et une résistance thermique de 3,15 m².K/W.

Domaines d'emploi

Les complexes de doublage thermo-acoustique de la gamme Doublissimo® renforcent l'isolation thermique et acoustique des parois auxquelles ils sont associés et sont adaptés à tous les types de constructions. Ils sont recommandés en logements collectifs et bâtiments non résidentiels ou tout autre projet nécessitant une isolation à la fois thermique et acoustique des murs. Pour un complément d'isolation ou habillage de mur : Doublissimo® avec un R de 1,3 à 1,9. Pour une isolation performante : Doublissimo® avec un R de 2,55 à 6,05.

Performances

| Type de solution | Type | Doublissimo® |
|---------------------------------|--|--|
| Parement | | 1x Doublissimo® BA 13 PV 3.15 - 13+100 |
| Isolation | Type d'isolant | PSE |
| | Épaisseur d'isolant | 100 mm |
| | Type de mur support | Béton |
| | Résistance thermique du support | 0,08 m ² .K/W |
| | Résistance thermique de l'isolant | 3,15 m ² .K/W |
| Ossature | Coefficient Up | 0,29 |
| | Hauteur limite | 4,00 m |
| | Épaisseur totale | 113 mm |
| Tapée de menuiserie | | 120 mm |
| Perméance | | P2 |
| Performances acoustiques | Gain acoustique Δ R_A | +7 dB |
| Résistance aux chocs | | 120 J |

Justificatifs

Référence RE acoustique : AC 09-26021964
DTA/DTU : DTU 25.42

Notes

Note générale: Hauteur limite ERP = 4m dalle à dalle Reprise obligatoire entre panneaux au-delà de 3,6m Hors ERP, Pas de limite de hauteur.

Estimation Placo® sur bases règles ThU 2012.

100% SYSTÈME Placo® → 100% Performances GARANTIES Seule l'association exclusive des produits et accessoires Placo® et le respect des règles de mise en œuvre vous garantit des résultats conformes aux procès-verbaux de classement et aux rapports d'essais de Placoplâtre.

Le présent document, non exhaustif, a pour objectif de synthétiser et résumer les documents techniques de référence qui sont disponibles sur le site internet et via l'assistance technique Placoplâtre®. Les illustrations ne sont pas contractuelles ; l'aspect final du système et la teinte des produits peuvent varier.